COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **LA BALZANE**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue de la Misbour N° : 404 Boîte :
Code postal : 6637 Commune : Fauvillers
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Neufchâteau
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0450.696.444

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 09-01-2004

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 03-05-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.1.1, M-app 6.2, M-app 6.4, M-app 7, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

DURAY Jean-marie
Rue de Bacharage 39a
4960 Malmedy
BELGIQUE
Début de mandat : 2001-04-03 Fin de mandat : Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
EDIFISC SRL 0871459876 Rue Lieutenant Lozet 3 bte 5 6840 Neufchâteau BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Thierry MARTIN Expert-comptable Rue Lieutenant Lozet 3 bte 5 6840 Neufchâteau BELGIQUE	50.339.360 10.851.468	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**134.136**	**137.933**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**133.958**	**137.756**
Terrains et constructions		22	133.958	137.756
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**178**	**178**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**11.055**	**11.361**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**7.950**	**8.818**
Stocks		30/36	7.950	8.818
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**526**	**1.361**
Créances commerciales		40	526	1.361
Autres créances		41		
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**2.578**	**1.174**
Comptes de régularisation		490/1	**0**	**8**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**145.191**	**149.294**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**51.519**	**50.846**
Apport		10/11	**18.600**	**18.600**
Disponible		110		
Indisponible		111	18.600	18.600
Plus-values de réévaluation		12	**113.949**	**113.949**
Réserves		13	**1.860**	**1.860**
Réserves indisponibles		130/1	1.860	1.860
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.860	1.860
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-82.890**	**-83.562**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**93.671**	**98.448**
Dettes à plus d'un an		17	**6.385**	**12.415**
Dettes financières		170/4	6.385	12.415
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	6.385	12.415
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**87.286**	**86.033**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.030	5.694
Dettes financières		43	0	1.833
Etablissements de crédit		430/8	0	1.833
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	599	737
Fournisseurs		440/4	599	737
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	780	0
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	642	1.311
Impôts		450/3	642	1.311
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	79.236	76.458
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**145.191**	**149.294**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	6.947	4.535
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.797	3.797
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.051	1.864
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**2.098**	**-1.126**
Produits financiers		75/76B	**0**	**17**
Produits financiers récurrents		75	0	17
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**1.426**	**1.603**
Charges financières récurrentes		65	1.426	1.603
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**673**	**-2.713**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**673**	**-2.713**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**673**	**-2.713**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-82.890**	**-83.562**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	673	-2.713
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-83.562	-80.850
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-82.890**	**-83.562**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**155.376**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**155.376**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	**113.949**
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259	**113.949**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**131.569**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	3.797	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**135.367**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**133.958**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**178**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**178**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455	**0**	
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525	**0**	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555	**0**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**178**	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	36.036
Montant de l'inscription	91621	50.000
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

Dont les engagements importants envers les entreprises liées ou associées

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

Les règles d'évaluation n`ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n`a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. Règles particulières

Frais de restructuration:
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n`ont pas été portés à l'actif.
Immobilisations corporelles:
Des immobilisations corporelles n`ont pas été réévaluées durant l'exercice.
Amortissements actés pendant l'exercice

Plus-value de réévaluation s/manège:
L - R - 5,00% - 5,00% - 0,00% - 0,00%

Stocks
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode suivant ou à la valeur de marché si elle est inférieure.

- Approvisionnements (Non applicable)

- En cours de fabrication - produits finis (Non applicable)

- Marchandises (Individualisation du prix de chaque élément)

- Immeubles destinés à la vente (Non applicable)

Dettes:
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

- L'année 2021 se termine par un bénéfice de 672,78 euros.
- Le cash flow de la société est positif.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

LA BALZANE
Société à responsabilité limitée
Rue de la Misbour 404
6637 FAUVILLERS

0450.696.444
RPM Liège, division Neufchâteau

Rapport spécial établi par l'organe d'administration au 19/04/2022

conformément à l'article 5:153 §1-2 du CSA

Cher actionnaire,

Ce rapport spécial a été établi par l'administrateur de la SRL LA BALZANE, conformément à l'article 5:153 §1-2 du CSA.

L'assemblée générale doit ensuite se réunir pour délibérer et décider de la dissolution de la société ou d'éventuelles autres mesures.

Il y a une perte à reporter d'un montant de -82 889,67 EUR.

L'organe d'administration constate que l'actif net est susceptible de devenir négatif et est d'avis qu'il n'est plus certain que la société, selon les développements auxquels on peut raisonnablement s'attendre, sera en mesure de s'acquitter de ses dettes au fur et à mesure de leur échéance pendant au moins les douze mois suivants, comme le prévoit l'article 5:153 §1-2 du CSA.

Toutefois l'organe d'administration est convaincu que l'entreprise a encore de réelles perspectives. Par conséquent, les mesures visant à garantir la continuité de la société seront soumises à l'assemblée générale.

Mesures envisagées afin d'assurer la continuité de la société:
- L'actionnaire confirme qu'il continuera à soutenir la continuité de l'entreprise.

L'organe d'administration estime que cette approche est la meilleure dans les circonstances actuelles. Elle permet à l'entreprise de continuer à se développer sans que sa capacité financière ne soit menacée à court terme.

L'organe d'administration demande à l'assemblée générale d'examiner cette situation et de décider de mettre en œuvre les mesures proposées, et par conséquent de ne pas dissoudre la société.

Ce rapport spécial a été établi par l'organe d'administration au 19/04/2022.

Jean-marie DURAY
Administrateur